

main armée, soit par négociation. En attendant il se tient à l'écart. Les communications entre Bone et Constantine sont très-fréquentes; mais il faut d'assez forts détachemens pour les assurer; les hommes isolés courent de grands dangers. Plusieurs ont payé de leur vie l'imprudence qu'ils avaient eue de ne pas suivre les convois, ou de s'en éloigner trop. Un bon nombre d'étrangers arrive à Bone, et s'achemine vers Constantine. Des agens du commerce sont réunis avec des projets d'établissements.

L'aspect de Bone est aujourd'hui bien changé, tout y est en mouvement, tout y est animé. Pour peu que le gouvernement nous seconde, la province de Bone et les fertiles plaines qui avoisinent Constantine deviendront le centre de grandes opérations; ce sera un écoulement pour l'exubérance de nos populations du nord; qui trouveront là un asile et du travail. »

— Vidocq avait formé à Paris un vaste établissement où se rendaient journellement toutes les dupes faites par les escrocs dont il avait la liste, et moyennant une prime, si l'on ne retrouvait pas son argent, on retrouvait du moins son débiteur. C'était pour Vidocq un moyen de faire d'assez grands bénéfices et d'exercer en même tems dans la capitale une sorte de police privée. Au moyen de prêts qu'ils pouvaient faire à divers employés de l'administration, il était initié par eux à mille secrets détails, et dans un moment où plusieurs gouvernemens étrangers entretenaient en France une police si nombreuse et si active une pareille position a paru n'être pas sans danger.

Une correspondance de Francfort semble venir à l'appui de l'induction que l'on a tirée des faits qui précèdent. On écrit de cette ville, 30 novembre :

« Vous savez que la police russe couvre toute l'Europe. Elle s'exerce surtout à Paris et elle a reçu mission de chercher à savoir tout ce qui se passe dans vos administrations, et surtout dans vos administrations militaires. On ajoute même qu'elle est parvenue à obtenir des documens assez intéressans sur l'état et la répartition de vos forces; et enfin, on dit encore que votre gouvernement est parvenu à découvrir le nom de quelques-uns des individus. »

Il est probable que c'est à l'occasion de ces faits que quatre employés du ministère de la guerre ont été arrêtés ces jours derniers.

— La Presse publie le testament de la reine Hortense et une lettre à son fils. Ce testament a été fait par la reine Hortense, le 2 avril 1837, pendant l'absence de son fils, qui était encore alors en Amérique. Voici un extrait du testament ainsi que la lettre au jeune Napoléon :

« Moi, Hortense-Eugénie, voulant régler mes affaires comme elles l'exigent à cette heure, je décide que mon premier testament doit être regardé comme non avenu, puisque maintenant mon fils hérite seul de tout ce que je possède. Je veux donc, en son absence, et dans le cas où je ne survivrais pas à l'opération qu'on va me faire, régler ce que mon fils réglerait lui-même s'il était près de moi, éviter des embarras à ceux qui m'entourent, et donner des marques de souvenirs aux personnes qui me sont chères.

» Je voudrais pouvoir être transportée en France, et placée dans le même caveau où ma mère repose, à Rueil.

» Je prie M^{me} Salvage de vouloir bien être mon chargé d'affaires; je compte sur son dévouement jusqu'à la fin. Elle m'en a déjà donné tant de preuves, et elle connaît parfaitement mes affaires.

» M^{me} Salvage est donc mon exécuteur testamentaire. Elle fera la distribution des bijoux que je laisse à ma famille et à mes amis. M^{me} Salvage conservera aussi mes mémoires jusqu'à ce qu'elle puisse les remettre à mon fils.

» Je donne à mon neveu Napoléon-Jérôme, (second fils du prince de Montfort) 20,000 fr.

» Je laisse à ma cousine la grande-duchesse de Bade les boucles d'oreilles en perles fines qui me viennent de ma mère et que je porte constamment. Ce sera sans doute le dernier objet qui m'aura touchée; car il faudra les ôter de mes oreilles après ma mort; elle y pensera avec douleur, j'espère, et je désire que ce souvenir soit pour elle une preuve de ma tendre amitié, etc., etc.

» Je laisse au gouvernemenet du canton de Thurgovie une pendule dorée que je désire qu'il place dans la salle du grand conseil. Que ce souvenir lui rappelle le noble courage qu'il a mis à me conserver une tranquille hospitalité dans ce canton. Je donne à M. le docteur Conneau, 2000 francs de gratification et une montre comme souvenir de son dévouement à venir me soigner; je désire beaucoup que mon fils puisse le garder près de lui. Je prie mon fils de conserver une pension à M^{les} Mazuyer et Périguy, comme souvenir de leurs bons soins pour moi.

» J'espère que mon fils conservera toujours chez lui Vincent Rousseau. Son dévouement et son désintéressement ne sauraient être payés: je veux qu'il sache tout le cas que je fais de lui, et je désire qu'il serve mon fils comme il m'a servi.

» Je demande à M^{me} Salvage la preuve d'amitié de s'occuper de tous ces détails d'exécution. Elle connaît toute ma confiance en

elle: je n'ai plus la force de fixer d'autres détails moi-même....

» Que mon mari donne un souvenir à ma mémoire, et qu'il sache que mon plus grand regret a été de ne pouvoir le rendre heureux.

» Je n'ai point de conseils politiques à donner à mon fils; je sais qu'il connaît sa position et tous les devoirs que son nom lui impose.

» Je pardonne à tous les souverains avec lesquels j'ai eu des relations d'amitié la légèreté de leur jugement sur moi. Je pardonne à tous les ministres et chargés d'affaires des puissances la fausseté des rapports qu'ils ont constamment faits sur moi. Je pardonne à quelques Français auxquels j'avais pu être utile la calomnie dont ils m'ont accablée pour s'acquitter; je pardonne à ceux qui l'ont crue sans examen, et j'espère vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes. Je remercie tous ceux qui m'entourent; ainsi que mes serviteurs, de leurs bons soins, et j'espère qu'ils n'oublieront pas ma mémoire.

» Arenenberg, le 3 avril 1837. Signé: HORTENSE. »

En même tems, la reine Hortense écrivait à son fils la lettre d'adieux suivant, qui lui envoyait au-delà de l'Océan la bénédiction qu'il a pu heureusement recevoir lui-même au pied du lit de mort de sa mère :

« Mon cher fils, on doit me faire une opération absolument nécessaire. Si elle ne réussissait pas, je t'envoie, par cette lettre, ma bénédiction. Nous nous retrouverons, n'est-ce pas? dans un meilleur monde où tu ne viendras me rejoindre que le plus tard possible; et tu penseras qu'en quittant celui-ci je ne regrette que toi, que ta bonne tendresse qui seule m'y a fait trouver quelque charme. Cela sera une consolation pour toi, mon cher ami, de penser que, par tes soins, tu as rendu ta mère heureuse autant qu'elle pouvait l'être: tu penseras à toute ma tendresse pour toi et tu auras du courage. Pense qu'on a toujours un œil bienveillant et clairvoyant sur ce qu'on laisse ici bas; mais bien sûr on se retrouve. Crois à cette douce idée: elle est trop nécessaire pour ne pas être vraie. Ce bon Arèse, je lui donne aussi ma bénédiction comme à un fils. Je te presse sur mon cœur, mon cher ami. Je suis bien calme, bien résignée, et j'espère encore que nous nous reverrons dans ce monde-ci. Que la volonté de Dieu soit faite!

» Ta tendre mère, signé: HORTENSE.

» Ce 3 avril 1837. »

De l'embouchure des Dardanelles, 1^{er} novembre.

« Vous serez étonné en apprenant que nous sommes aux Dardanelles. et nous y sommes venus en chasseurs qui poursuivent à outrance un malheureux sanglier qui s'est écarté de sa retraite habituelle.

« Nous partîmes de Tunis le 21 septembre, l'escadre se composait des vaisseaux le *Jupiter* (amiral), le *Montebello*, le *Santi-Petri* et le *Trident*, et du brick le *Palinure*. Nous fîmes une traversée assez mauvaise, et le 30 nous découvrimus Milo. Nous y mouillâmes après avoir louvoyé toute la nuit devant l'entrée du port; le mauvais tems retint l'escadre jusqu'au 8 octobre. Ce jour là nous appareillâmes. Nous avions appris, à Milo, que la division turque était passée le 25 septembre, faisant route vers le N. E. Jugez de notre impatience.

« Nous voilà donc en route, nous frayant un passage à travers les nombreuses îles de l'Archipel, et nous arrivâmes à Ourlac, le 15 octobre, rendez-vous assigné par l'amiral, qui, quelques jours auparavant, avait donné liberté de manœuvre à tous les bâtimens. Dès que l'escadre fut réunie, on fit de l'eau, et le 16, tous les bâtimens étaient sous voile; toutes les pièces avaient chargées à double projectile; et un parc à boulet avait été installé à chaque batterie.

« Le lendemain 17, à huit heures du matin, nous aperçûmes un brick de guerre en panne qui nous attendait; lorsque nous fûmes près de lui, il hissa un pavillon turc. Quand nous l'eûmes doublé, il fit route et nous suivit. Quelques heures après, étant à la hauteur de Scio, nous vîmes sortir de derrière une pointe l'escadre turque composée de trois vaisseaux, trois frégates, deux corvettes, trois bricks et deux goëlettes, en tout 13 voiles. On voyait flotter sur une frégate un pavillon de grand amiral, sur un vaisseau de 90, un pavillon de vice-amiral, et sur un petit vaisseau, un pavillon de contre amiral.

« Cette escadre courait à contre-bord et louvoyait pour nous joindre. Dans l'après-midi, elle nous rallia, et nous courûmes ensemble sur le mouillage de Shismé, situé vis-à-vis Scio, à environ 8 lieues de ce port. Avant d'y arriver, le grand-amiral turc capitain-pacha, se rendit à bord du *Jupiter*, où il resta quelque tems; il fut salué de 21 coups de canon. Ce salut fut rendu par son bâtiment. Les deux escadres mouillèrent séparément, à l'exception du *Montebello*, qui se plaça par le travers des deux vaisseaux turcs, et si près de celui du contre-amiral que l'on passa toute la nuit à le hâler au large. Le contre-amiral turc fit dire poliment au

comm
éprou
« I
instru
de po
cèrent
côté,
le-bas
capita
à un
« C
rendi
cordia
fiance
appan
fit me
ayant
matin
de m
ion e
«
viro
de la
nous
ville
qu'il
exist
avon
time
«
l'am
le M
O
a do
égli
L
en l
pris
L
mer
«
can
déli
l'art
3 d
pag
L
il d
ave
vin
24
par
ne
bau
de
là d
-
telle
eta
et
qu
qu
att
lor
de
co
mo
sic
de
Ba
le